

INITIATION : EDUCATION ET DRESSAGE DE CHIEN DE TROUPEAU

OBJECTIFS

Etre capable de s'approprier et mettre en œuvre une méthode de dressage pour avoir un chien opérationnel sur son exploitation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de formation délivrée en fin de formation

CONDITIONS D'ACCÈS

Public ciblé : Agriculteurs et salariés agricoles, *pour les personnes en situation de handicap, merci de nous informer pour déterminer les possibilités d'aménagement de la formation*

Prérequis : posséder un chien de troupeau

Délai d'accès à la formation : En fonction des sessions programmées

ORGANISATION DE LA FORMATION

Plan de la formation : Formation de 5 jours sur 28 heures pour un maximum de 8 stagiaires.

Modalités d'évaluation : Tests pratiques et QCM

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement : Intervenante agréée. Alternance de cours théorique en salle et de pratique, Un lot de 6 à 7 brebis, un parc clôturé et à l'intérieur de ce parc, un cercle de dressage.

CONTENU DE LA FORMATION

- Fonctionnement du chien de troupeau
- Ordres de base et méthodes d'apprentissage
- Motivation du chien et conditions de travail favorables à l'apprentissage
- Dressage en parc circulaire et en semi liberté
- Encerclement, contournement, ordres de direction.

STATUT / REMUNERATION / FINANCEMENT DE LA FORMATION / AIDES FINANCIERES

Financement OCAPIAT pour les salariés agricoles : 12 € / heure dont 45% remboursé par OCAPIAT)

Agriculteur : 23 € / heure (prise en charge par VIVEA).

PARTENARIATS

Ferme du Défriché

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

OÙ : La Ferme du Défriché, impasse 7, rue du Défriché 59177 Sains du Nord

QUAND : nous consulter

CONTACT pour INSCRIPTION :
frederic.monteux@educagri.fr

Site de formation accessible aux personnes en situation de handicap